

Pour vous tenir au courant



# LE BULLETIN DE L'EAIC

## L'OBTENTION DE VOS RÉSULTATS À L'EAIC

*Ce bulletin est le sixième d'une série que nous diffusons pour vous tenir au courant des questions reliées à l'EAIC. Il présente de l'information sur la préparation des résultats d'examen.*

*Dans ce document, les mots du genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.*

No 6, juin 2005

Félicitations! Vous y êtes parvenue! Vous vous êtes présentée à l'Examen d'autorisation infirmière au Canada (EAIC)!

Vous vous demandez probablement ce qui va se passer maintenant. Au cours des huit à douze prochaines semaines, des membres du personnel de l'AIIC et de Stratégies en évaluation inc. (SÉI), son entreprise chargée des examens, ainsi que les organismes de réglementation des provinces et des territoires s'affaireront à préparer l'envoi des résultats. Nous avons décrit les nombreuses étapes que comporte la préparation des résultats d'examen afin de vous aider à mieux comprendre le processus.

Juin 2005 a marqué le lancement de la nouvelle forme d'examen qui comporte à la fois des questions à choix multiples et des questions à réponse courte. Afin de tenir compte des étapes supplémentaires qu'entraîne la correction des questions à réponse courte, nous avons alloué plus de temps à la préparation des résultats.

### 1) RÉCEPTION ET TRI DES EXAMENS

- Le lendemain de l'examen, des membres du personnel de SÉI commenceront à recevoir les cartons contenant les documents d'examen provenant des nombreux centres d'examen du Canada. Il faut parfois jusqu'à sept jours pour que SÉI reçoive ces documents : tout dépend du lieu d'expédition.
- Après qu'on a reçu tous les documents d'examen, il faut les trier, ce qui inclut la vérification du nombre de cahiers d'examen et de feuilles de réponses. Le temps prévu pour cette étape doit aussi permettre d'effectuer tous les suivis qui s'imposent.

### 2) CORRECTION DES EXAMENS ET ANALYSE STATISTIQUE DES QUESTIONS

- Cette période est consacrée à la correction des examens. Les questions à choix multiples sont corrigées par ordinateur. Les questions à réponse courte (représentant 15 à 25 % de l'examen) sont par contre corrigées par des spécialistes de la matière à évaluer, qui proviennent des différentes régions du Canada et se réunissent à Ottawa. Travaillant en équipe, ces experts en contenu utilisent une clé de correction pour corriger chaque question. Chaque question est analysée sur le plan statistique pour déterminer si elle peut être utilisée dans le calcul de la note globale. Les questions dont le bilan statistique est médiocre ne sont pas incluses dans les résultats d'examen. Il ne faut pas oublier qu'à cause du nombre élevé de candidates, il y a un très grand nombre d'examens à corriger.



- La note de passage est ensuite entrée dans le système informatique. Le comité d'examen de l'EAIC évalue chaque question en fonction du rendement exigé d'une infirmière qui commence à exercer la profession. Dans le cadre du processus d'évaluation des questions, le comité d'examen considère aussi divers facteurs appropriés pour s'assurer qu'on impose une norme valide et équitable aux candidates à l'EAIC. Ces facteurs peuvent comprendre des renseignements sur la préparation des nouvelles diplômées, les résultats des candidates aux sessions antérieures de l'EAIC et les résultats de recherches pertinentes. Ce travail aide à déterminer la note de passage, qui ne dépend donc pas du rendement du groupe de candidates à la session d'examen.
- On combine vos résultats aux questions à choix multiples et aux questions à réponse courte pour établir votre note totale. On détermine si vous avez réussi ou échoué à l'examen en comparant cette note à la norme établie pour l'examen (note de passage). Si votre note atteint ou dépasse la norme, vous obtenez le résultat « réussite ». Sinon, c'est l'« échec ».
- Le bulletin EAIC n° 5 intitulé *Établissement de normes et correction de l'EAIC*, disponible sur le site Web de l'AIIC ([www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca)), contient plus de renseignements sur la note de passage.

### 3) ENVOI DES RÉSULTATS D'EXAMEN

- Les semaines qui suivent, consacrées à la préparation de l'envoi des résultats d'examen, sont une période extrêmement occupée. Votre résultat, réussite ou échec, est transmis à l'organisme de réglementation de votre province ou territoire dans les huit à douze semaines qui suivent la date de l'examen. L'organisme de réglementation vous enverra alors votre résultat par la poste : le délai de réception varie selon la province ou le territoire. C'est à l'organisme de réglementation de votre province ou territoire qu'il faut poser les questions que vous pourriez avoir sur la réception des résultats. N'oubliez pas non plus de communiquer avec lui si vous changez de nom ou d'adresse.



Le Bulletin de l'EAIC est publié par le Service des politiques de réglementation de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC).

Association des infirmières et infirmiers du Canada  
50 Driveway  
Ottawa (Ontario)  
Canada K2P 1E2  
Téléphone : 1-800-361-8404 ou (613) 237-2133  
Télec.: (613) 237-3520  
Courriel : [info@cna-aiic.ca](mailto:info@cna-aiic.ca)  
Site web : [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca)